

Notes au coordonnateur

Informations pour les coordonnateurs et les enseignants du Programme du diplôme

Actualités

Notes au coordonnateur et lettres d'information

La lettre d'information *Actualités mondiales de l'IB* propose des actualités d'ordre général à la communauté de l'IB (telles que les derniers travaux de recherche, les nouveautés du magasin en ligne de l'IB et les possibilités de perfectionnement professionnel) ; tandis que *L'IB dans la pratique* se concentre sur les pratiques pédagogiques de l'IB et les dernières actualités sur les programmes d'études de l'IB et leur évaluation, ainsi que sur le réseau de collaborateurs de l'IB (IBEN). Les numéros archivés de ces deux lettres d'information sont disponibles sur le site Web public de l'IB à l'adresse <http://www.ibo.org/fr/newsletters/>. Les coordonnateurs recevront automatiquement ces publications dans un courriel envoyé à l'adresse électronique qu'ils ont saisie dans le système d'information de l'IB (IBIS).

Le projet pilote des approches de l'apprentissage se termine

Ces derniers mois, plus de 140 établissements scolaires ont pris part au projet pilote s'intéressant aux approches de l'enseignement et de l'apprentissage au Programme du diplôme. Ces établissements nous font parvenir leur retour d'information sur la version préliminaire du document des approches de l'apprentissage et les exemples de plan de travail des unités tout en mettant ces initiatives à l'essai. Les membres de l'équipe de développement du Programme du diplôme se sont également rendus dans divers établissements afin de filmer le déroulement de certaines classes et entretiens, créant ainsi toute une série de courtes vidéos qui seront intégrées aux ressources pour les approches de l'apprentissage au Programme du diplôme. Ces ressources seront disponibles au début de l'année 2015, accompagnées d'ateliers de catégorie 3 consacrés aux approches de l'apprentissage. Nous vous invitons à consulter la page **Ateliers et conférence** du site Web de l'IB pour de plus amples informations à ce sujet. L'équipe du Programme du diplôme tient à remercier tous les établissements ayant participé à ce projet pilote. Leurs retours d'information nous a été extrêmement utile et l'enthousiasme dont ils ont fait preuve pour le projet est une source de motivation.

Une version révisée du document *Le Programme du diplôme : des principes à la pratique* dans laquelle figureront les aspects des approches de l'enseignement et de l'apprentissage sera publiée en avril 2015.

Projet sur la charge de travail des élèves

Cela fait plusieurs années que l'IB reçoit des éléments indicatifs concernant la charge de travail des élèves du Programme du diplôme. Le service de recherche de l'IB met actuellement au point un projet d'enquête à l'échelle mondiale sur la charge de travail des élèves, qui sera menée auprès de 50 000 d'entre eux. Le projet analysera dans quelle mesure les élèves trouvent le programme trop exigeant, s'ils estiment qu'il est source de stress au point d'affecter leur santé ou leur bien-être, et quels sont les élèves les plus touchés. Le projet durera deux ans et comptera trois enquêtes menées

Dans ce numéro :

Actualités

Tronc commun

Matières des programmes propres aux établissements (PPE)

Langues

Individus et sociétés

Sciences

Mathématiques

Arts

Développement pédagogique et cycles de révision du Programme du diplôme

L'IB sur le Web

auprès des élèves et une auprès des coordonnateurs. Pour préparer au mieux ce projet, le service de recherche de l'IB prévoit le lancement d'une étude pilote en octobre 2014. Cette étude vise à évaluer et perfectionner les instruments d'enquête ainsi qu'à réunir les premiers éléments indicatifs sur le niveau de bien-être et la charge de travail des élèves. Tout comme pour le projet principal, l'étude pilote comprendra des enquêtes menées auprès des élèves et des coordonnateurs. Une fois l'étude pilote menée à terme avec succès, le projet pourra alors être officiellement lancé à compter d'octobre 2016.

Mise à jour des informations sur l'utilisation des calculatrices

Il est rappelé aux établissements scolaires que des informations sur l'utilisation des calculatrices sont disponibles sur le Centre pédagogique en ligne (CPEL). Veuillez vous assurer que l'ensemble des enseignants et des candidats ont pris connaissance du document *Utilisation de calculatrices pendant les examens de 2014*. Il doit être rappelé aux candidats que tout manquement aux règles concernant les calculatrices peut constituer un cas de mauvaise conduite.

Modifications des exigences relatives aux calculatrices

Les actualités suivantes ont été publiées sur le CPEL en avril 2011. Bien qu'elles soient surtout pertinentes pour les enseignants de mathématiques, elles concernent toutes les matières pour lesquelles des calculatrices sont nécessaires pendant les examens, à partir de mai 2014.

Calculatrices et tables statistiques

Dans le cadre de la révision du programme de mathématiques, les livrets d'information utilisés actuellement, contenant à la fois des formules et des tables statistiques, seront remplacés par des livrets de formules qui ne contiendront pas de tables statistiques. Les élèves devront obtenir des valeurs statistiques grâce à leurs calculatrices à écran graphique. Une mise à jour concernant les exigences minimales des calculatrices à écran graphique pouvant être utilisées lors des examens à partir de la session de mai 2014 sera effectuée afin de refléter cette modification. Cela signifie que certaines calculatrices à écran graphique, dont l'usage est actuellement approuvé, ne conviendront plus étant donné qu'elles ne permettent pas d'obtenir les informations statistiques requises. Les établissements devront veiller à prendre ces éléments en compte lors de la planification de la rentrée de septembre 2014.

Les informations publiées sur le forum du CPEL consacré aux calculatrices seront mises à jour chaque année afin d'offrir des informations complémentaires sur les calculatrices à écran graphique autorisées lors des sessions d'examens.

Nouvel outil en ligne pour les demandes d'aménagements de la procédure d'évaluation à des fins d'inclusion

Un nouveau système permettant de demander des aménagements de la procédure d'évaluation à des fins d'inclusion a été lancé sur IBIS. L'option **Demande d'aménagements de la procédure d'évaluation à des fins d'inclusion** est accessible en cliquant sur l'onglet **Candidat** et remplacera intégralement la *Demande de dispositions spéciales pour l'évaluation* (formulaire D1).

- Les demandes pour les candidats ayant des besoins en matière d'aménagement de la procédure d'évaluation peuvent désormais être effectuées au moyen du nouveau système en ligne ; ce processus sera obligatoire à partir de la session de mai 2015.
- En ce qui concerne les candidats demandant l'accès à des épreuves modifiées, il est obligatoire pour les coordonnateurs d'utiliser le système en ligne pour effectuer toutes les demandes d'aménagements de la procédure d'évaluation à des fins d'inclusion qui doivent prendre effet immédiatement.

Conjointement au système en ligne, l'IB a révisé sa politique et rédigé un nouveau document. Le nouveau document intitulé *Candidats ayant des besoins en matière d'aménagement de la procédure d'évaluation* est disponible sur IBIS et sur le CPEL. Cette version révisée inclut de nouveaux critères et de nouvelles informations concernant les pièces justificatives. Nous vous invitons à lire attentivement ce document qui vous aidera à remplir les demandes.

Tronc commun

Mémoire

En raison de la mise à l'essai de la proposition d'un nouveau modèle d'évaluation, la nouvelle version du *Guide du mémoire* sera publiée en 2016 (pour première utilisation en 2016 et première évaluation en 2018).

Mise à disposition d'exemples de mémoire sur le CPEL

Le nombre d'exemples de mémoire disponibles sur le CPEL augmentera après les sessions d'examens de mai 2014, parmi lesquels des exemples de mémoire en science du sport, de l'exercice et de la santé.

Rapports pédagogiques sur le mémoire

La nature de la tâche du mémoire ne changeant pas, les rapports pédagogiques ne sont pas créés à chaque session d'examens. Ils ne le sont qu'en cas de nouveaux problèmes soulevés ou de nouvelles matières ajoutées. Lorsque des rapports pédagogiques intermédiaires sur le mémoire sont rédigés, ils doivent être lus conjointement au dernier rapport pédagogique complet pour la matière en question. La mise

à jour des rapports pédagogiques sur le mémoire est prévue en mai 2015.

Pertinence de la question de recherche et domaines d'inscription

Veillez noter que l'IB ne fournira de conseils ni sur les domaines d'inscription pour les questions de recherche proposées, ni sur la pertinence de la question de recherche, puisqu'il s'agit d'éléments évalués du mémoire. Pour obtenir des conseils de vos pairs, il est recommandé de consulter le forum consacré au mémoire sur le CPEL.

Formulaire de réflexion sur la planification et la progression du mémoire

En juillet 2014, un formulaire intitulé *Réflexions sur la planification et la progression du mémoire* sera mis à la disposition de tous les établissements afin de soutenir le processus de supervision du mémoire. De plus amples informations seront publiées sur le CPEL en temps opportun pour les établissements qui souhaiteraient commencer à utiliser ce formulaire avant 2018, à des fins internes.

Critères d'évaluation du mémoire

Il a été porté à notre attention qu'une erreur s'est glissée dans la traduction du critère A dans la version espagnole du guide. L'actuelle version espagnole du guide stipule que la question de recherche doit impérativement être énoncée dans l'introduction. Cependant, il devrait être indiqué que la question de recherche doit être exprimée dans l'introduction ou sur la page de couverture. Veuillez noter que les versions anglaise et française du guide sont correctes.

Le critère A doit stipuler ce qui suit.

- Critère A : question de recherche
- (Objectifs d'évaluation 1 et 2)

Ce critère sert à évaluer la mesure dans laquelle le but du mémoire est spécifié. Dans de nombreuses matières, l'objectif du mémoire est normalement énoncé sous la forme d'une question, d'où le nom de ce critère. Toutefois, pour certaines disciplines, il est possible voire préférable de formuler la recherche différemment.

Niveau atteint	Descripteur
0	La question de recherche n'est soit pas exprimée dans l'introduction ou sur la page de couverture, soit ne se prête pas à une étude méthodique dans la matière dans laquelle le mémoire est présenté.
1	La question de recherche est exprimée dans l'introduction ou sur la page de couverture mais n'est soit pas clairement formulée, soit trop vaste pour pouvoir être traitée de manière satisfaisante dans la limite du nombre de mots imposé.

Niveau atteint	Descripteur
2	La question de recherche est exprimée avec clarté soit dans l'introduction, soit sur la page de couverture, et elle se concentre sur un sujet bien défini, ce qui rend possible une étude satisfaisante dans la limite du nombre de mots imposé.

Veillez vérifier que cette erreur a bien été portée à la connaissance des examinateurs chargés d'évaluer les mémoires en espagnol et que ces derniers ne manqueront pas d'appliquer le critère conformément à ce qui est stipulé dans les descripteurs présentés ici, et non dans ceux énoncés dans la version espagnole du guide.

Mémoire en étude du monde contemporain

Modification des modalités d'inscription au mémoire en étude du monde contemporain à compter de la session de mai 2014

La phase de mise à l'essai du mémoire en étude du monde contemporain a révélé des schémas récurrents dans les choix des candidats, qui privilégient certains grands thèmes mondiaux pour leurs recherches. Afin que les mémoires puissent être attribués de la façon la plus pertinente aux examinateurs des mémoires en étude du monde contemporain, il a été décidé de répartir les mémoires en six thèmes mondiaux. Depuis la session de mai 2014, les thèmes du mémoire en étude du monde contemporain sont intégrés dans le processus d'inscription. Les coordonnateurs sont invités à inscrire les candidats dans les options suivantes :

- science, technologie et société ;
- culture, langue et identité ;
- conflit, paix et sécurité ;
- égalité et inégalité ;
- santé et développement ;
- durabilité environnementale et/ou économique.

Les établissements doivent noter que les exigences relatives au mémoire en étude du monde contemporain n'ont pas changé depuis la publication du *Guide du mémoire* qui renseigne les candidats sur la façon de mener leurs études. L'introduction des thèmes est liée au processus d'inscription, de façon à ce que les mémoires soient alloués avec précision. L'ampleur du domaine couvert par l'étude du monde contemporain exige cette modification logistique de nos processus d'inscription. Les établissements scolaires et les candidats doivent seulement choisir le thème qui est le plus proche de l'étude qu'ils ont entreprise. Tous les mémoires en étude du monde contemporain seront évalués en tant que mémoires en étude du monde contemporain, et conformément aux exigences figurant dans le *Guide du mémoire*.

Identification des matières utilisées pour la rédaction du mémoire en étude du monde contemporain

Il est rappelé aux établissements, superviseurs et candidats qu'outre l'identification du thème du mémoire, les candidats **doivent** préciser de manière claire au début de leur mémoire quelles sont les matières qu'ils ont utilisées pour explorer le thème choisi. Le choix du thème n'explique pas les matières utilisées et c'est pour cela qu'elles doivent être précisées. Ainsi, les examinateurs pourront évaluer les mémoires de manière appropriée.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à consulter le forum consacré au mémoire en étude du monde contemporain, sur le CPEL.

Modification du calendrier pour le chargement en ligne des mémoires

Nous informons les coordonnateurs que l'IB travaille à la mise en place de l'envoi par voie électronique de tous les travaux des candidats, notamment les mémoires, les travaux écrits et les échantillons de travaux pour l'évaluation interne. Une annonce sera publiée lorsque la session à partir de laquelle les mémoires doivent être téléchargés sera confirmée.

Liens vers des ressources externes dans un mémoire

Quelle que soit la matière, le mémoire doit être rédigé de façon similaire à un article de revue spécialisée / rapport de recherche, qui peut être lu et compris indépendamment des liens externes ou du matériel de soutien (par exemple, un DVD) associés. L'examineur n'est pas tenu de consulter les supports qui ne sont pas inclus dans le mémoire lors de son évaluation.

Il en est de même pour les annexes. Si les informations essentielles à l'argumentation sont incluses ou confirmées dans un lien externe, la démonstration ne pourra pas être validée et cela affectera plusieurs critères relatifs à la qualité d'autres analyses (comme par exemple, le critère F : utilisation de compétences d'analyse et d'évaluation adaptées à la matière), si l'évaluation et l'analyse se trouvent uniquement dans un lien externe et non dans le corps même du mémoire. Ces directives sont celles partagées avec les examinateurs.

Présentation des références dans le mémoire

Il est rappelé aux coordonnateurs qu'ils doivent communiquer aux superviseurs et aux candidats les informations ci-dessous, auparavant publiées dans des *Notes au coordonnateur* et relatives à la mention des sources des idées ou des travaux empruntés à autrui. Ces informations complètent les exigences de forme du mémoire figurant dans le guide le plus récent.

Mention des sources des idées ou des travaux empruntés à autrui

Nous rappelons aux coordonnateurs et aux enseignants que les candidats **doivent** citer toutes les sources utilisées dans les travaux soumis à l'évaluation. Les informations fournies ci-après visent à clarifier cette exigence.

Les travaux que les candidats au Programme du diplôme remettent pour l'évaluation se présentent sous diverses formes et peuvent inclure des supports tels que du matériel audio ou visuel, des textes, des graphiques, des images et/ou des données provenant de sources imprimées ou électroniques. Si un candidat utilise les travaux ou les idées d'une autre personne, il doit en citer la source en appliquant de manière cohérente une méthode de mention des sources conventionnelle. Tout candidat ne respectant pas cette exigence sera soupçonné d'avoir commis une infraction au règlement qui pourra donner lieu à l'application d'une sanction par le comité d'attribution des notes finales de l'IB.

L'IB ne prescrit pas de méthode particulière à imposer aux candidats en ce qui concerne la mention des sources ou la présentation des citations au sein du texte ; cette décision est laissée à la discrétion des membres du personnel ou du corps enseignant concernés de l'établissement. La grande diversité de matières, les trois langues d'usage et la diversité des méthodes de citation de sources rendent impossible et restrictive la prescription de telle ou telle méthode. Dans la pratique, certaines méthodes sont plus largement utilisées, mais les établissements sont libres de choisir une méthode adaptée à la matière concernée et à la langue dans laquelle les candidats rédigent leur travail. Quelle que soit la méthode adoptée par l'établissement pour une matière donnée, il est attendu des candidats qu'ils fournissent au minimum les informations suivantes : le nom de l'auteur, la date de publication, le titre de la source et les numéros de page, selon le cas.

Les candidats doivent utiliser une méthode conventionnelle et l'appliquer de manière cohérente afin de citer toutes les sources utilisées, y compris les sources paraphrasées ou résumées. Lors de la rédaction d'un texte, les candidats doivent établir une distinction nette entre leurs propres idées et celles empruntées à autrui en utilisant des guillemets (ou tout autre moyen tel que la mise en retrait du texte) suivis d'une citation adaptée renvoyant à une référence dans la bibliographie. Si une source électronique est citée, la date de consultation doit impérativement être précisée. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils maîtrisent parfaitement l'utilisation des méthodes de mention des sources, mais qu'ils démontrent que toutes les sources ont été citées. Les candidats doivent être informés qu'ils sont tenus de mentionner l'origine du matériel audio ou visuel, des textes, des graphiques, des images et/ou des données provenant de sources imprimées ou électroniques dont ils ne sont pas l'auteur. Là encore, ils doivent utiliser une méthode de mention/citation des sources adéquate.

Mémoires du groupe 1

Veillez noter que, comme mentionné dans le chapitre sur le mémoire de groupe 1, l'option de catégorie 1 devrait stipuler (p. 31 du *Guide du mémoire*) :

Catégorie 3 : étude d'une ou de plusieurs œuvres littéraires initialement rédigées dans la langue dans laquelle le mémoire est présenté.

Mémoires de langues (groupe 1 et groupe 2)

Les élèves présentant un mémoire du groupe 1 ou du groupe 2 doivent indiquer la catégorie (Cat) dans laquelle ils soumettent le mémoire dans le cadre réservé à la matière sur la page de couverture du mémoire. Par exemple :

Pour le groupe 1 : anglais A, 2^e catégorie / allemand A, 3^e catégorie / espagnol A, 1^{re} catégorie.

Pour le groupe 2 : français B, 1^{re} catégorie / allemand B, 2^e catégorie (a) / espagnol B, 3^e catégorie.

Clarification concernant les « artefacts culturels » pour la 2^e catégorie dans le groupe 2

Ce qui suit donne des précisions sur la 2^e catégorie – culture et société (b), c'est-à-dire les « mémoires de nature culturelle basés sur des artefacts culturels spécifiques ». Un artefact culturel est tout élément concret ou tangible qui permet de donner un aperçu de la langue et de la culture cible. Des exemples sont donnés ci-dessous.

<p>Documents écrits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • journaux ; • magazines ; • titres de journaux ; • articles ; • livres (autres que des œuvres littéraires) ; • dessins humoristiques ; • publicités ; • prospectus, brochures ou manifestes ; • lois ou réglementations ; • documents ou enregistrements historiques. <p>Documents oraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • scénarios ; • programmes radiophoniques ou télévisés ; • paroles de chansons ; • entretiens. <p>Documents visuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • œuvres des beaux-arts ; • architecture (bâtiments, monuments, etc.) ; • films ; • timbres. <p>Symboles culturels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • articles de mode et accessoires (en tant que témoignages culturels) ; 	<ul style="list-style-type: none"> • aliments, vaisselle (en tant que témoignages culturels) ; • marques (en tant que témoignages culturels). <p>Les éléments suivants ne constituent pas des « artefacts culturels » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • événements politiques (élections, référendums) ; • événements historiques ; • mouvements sociaux (manifestations) ; • problèmes d'ordre social (chômage, immigration, racisme, violence en milieu scolaire, le rôle des femmes dans tel pays, etc.) ; • villes et régions (mémoire de type « guide de voyage ») ; • groupes ethniques (minoritaires) ; • tendances dans les médias ; • styles musicaux ; • sports ; • traditions ; • institutions (systèmes scolaires, partis politiques, etc.).
---	---

Groupe 3 : Individus et sociétés – Politique mondiale

Le nouveau cours de politique mondiale deviendra une matière principale dont l'enseignement débutera en 2015 et les premiers examens auront lieu en 2017. Étant donné la date de lancement de cette matière et l'actuelle révision du mémoire, il ne sera pas possible d'effectuer un mémoire en politique mondiale avant la publication du nouveau guide du mémoire qui sera publié en 2016 pour une première évaluation en 2018. Les élèves qui souhaitent effectuer un mémoire dans un des domaines du cours de politique mondiale, tel que les droits de l'homme ou l'étude de la paix et des conflits, devront se référer aux matières actuellement disponibles dans le *Guide du mémoire* pour voir comment ils peuvent situer au mieux leur sujet.

Théorie de la connaissance (TdC)

Rappel

Nous rappelons aux coordonnateurs qu'une nouvelle série de six sujets imposés en théorie de la connaissance est publiée pour chaque session d'examens. Tous les candidats (y compris les candidats de reprise) doivent rédiger leur essai en réponse à l'un des sujets imposés pour la session d'examens appropriée. Les sujets imposés sont publiés sur le CPEL le 1^{er} septembre pour la session de mai suivante et le 1^{er} mars pour la session de novembre de la même année.

Nous informons les établissements que la page de couverture électronique contient tous les renseignements sur le candidat dont l'examineur a besoin. Les candidats ne doivent pas insérer des en-têtes ou des pieds de page pour ajouter leur nom, leur numéro de candidat, ou le nom ou le logo de leur établissement sur chaque page de leur essai de théorie de la connaissance. Les candidats peuvent soumettre un essai dans les langues d'usage pour la théorie de la connaissance, qui sont les suivantes : anglais, espagnol, français, allemand, chinois (simplifié) ou chinois (traditionnel).

À partir de mai 2015

Le nouvel outil d'évaluation (notation reposant sur l'impression générale) et le formulaire accompagnant l'exposé (TK/PPD) seront utilisés à partir de la session d'examens de mai 2015. Le formulaire TK/PPM pour 2014 est disponible dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme* (2014). Cependant, le formulaire TK/PPD pour 2015 se trouve sur le CPEL, dans la section « Évaluation » de la page du CPEL consacrée à la TdC, et sera inclus dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme* (2015). Il est rappelé aux établissements qui remplissent le formulaire TK/PPD pour 2015 en avance qu'il est de leur responsabilité de stocker les travaux des élèves en toute sécurité avant leur chargement électronique en mars 2015. À partir de 2015, tous les établissements devront charger électroniquement le formulaire TK/PPD.

Créativité, action, service (CAS)

La publication intitulée *Créativité, action, service : renseignements supplémentaires* est disponible sur la page du CPEL consacrée au programme CAS. Ce document a été conçu afin de répondre aux questions fréquemment posées sur l'actuel *Guide de créativité, action, service*.

Le nouveau guide pour le programme CAS et le matériel de soutien pédagogique associé seront publiés en mars 2015 et utilisés à partir de septembre 2015.

Veuillez noter que le nom créativité, action, service deviendra créativité, activité, service à partir de septembre 2015. Les coordonnateurs sont encouragés à prendre connaissance des nouveaux documents relatifs au CAS dès leur parution.

Matières des programmes propres aux établissements (PPE)

Modifications des guides du groupe 4 pour les PPE

Les guides du groupe 4 pour deux matières des PPE, astronomie et science de la mer, sont actuellement mis à jour par souci de cohérence avec les nouveaux guides de sciences et le projet du groupe 4. L'objectif était d'avoir ces guides prêts pour que l'enseignement puisse débuter en septembre 2014. Cependant, le travail est toujours en cours pour le guide d'astronomie et il ne pourra être mis à disposition qu'en mai 2015. L'enseignement commencera donc en septembre 2015 et les premiers examens auront lieu en 2017. Pour vous préinscrire afin de recevoir un exemplaire du nouveau guide d'astronomie ou de science de la mer, ou pour recevoir un exemplaire du guide actuel, veuillez contacter le service *L'IB vous répond*. Pour le moment, ces deux guides pédagogiques ne sont proposés qu'en anglais.

Veuillez noter que, comme toutes les matières des PPE, celles-ci ne sont disponibles qu'au niveau moyen, et que les établissements doivent déposer une demande d'autorisation pour les proposer.

Langues

Révision des programmes de langues du Programme du diplôme

Il a été décidé d'échelonner la révision des cours du groupe 1 et du groupe 2. Cet échelonnement permettra une révision de haute qualité de chaque groupe et, dans le cas du groupe 1, cela fournira le temps nécessaire pour mener de plus amples recherches avant le début des réunions de révision du programme d'études. Par conséquent, la révision des cours de langue B et de langue *ab initio* se poursuivra selon le cycle de révision actuel (début de l'enseignement

en 2018, premiers examens en 2020). La révision des cours de langue A : littérature, langue A : langue et littérature et de littérature et représentation théâtrale sera achevée selon un cycle de révision prévoyant l'enseignement à partir de 2019 et les premiers examens en 2021.

Mise à jour des guides de langue A

Les guides de langue A : littérature, de langue A : langue et littérature, et de littérature et représentation théâtrale ont été mis à jour en août 2013 pour inclure des informations sur l'utilisation d'œuvres choisies en dehors de la liste d'œuvres traduites (PLT) ou de la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour le cours de langue A, si le programme d'études l'exige. Pour les premiers examens de 2015, un nombre de points maximum sera appliqué pour des critères spécifiques dans les composantes d'évaluation indiquées ci-après, si les candidats utilisent des œuvres ne figurant pas dans la PLT ou des auteurs ne figurant pas dans la PLA, comme exigé dans le guide.

- Langue A : littérature, épreuve 2 (NM et NS), critère A
- Langue A : littérature, travail écrit (NM et NS), critère B
- Langue A : littérature, commentaire oral individuel (NM), critère A
- Langue A : littérature, commentaire oral individuel et discussion (NS), critères A et D
- Langue A : langue et littérature, commentaire oral individuel (NM et NS), critère A
- Littérature et représentation théâtrale, travail écrit, critère B

Il est fortement recommandé aux établissements de consulter les guides mis à jour ainsi que le document répertoriant les modifications apportées aux guides dont les premiers examens auront lieu en 2015 disponibles sur le CPEL, pour obtenir plus d'informations. Il est également rappelé aux établissements que le nombre de points maximum indiqué dans les versions mises à jour des guides entrera en vigueur à partir des premiers examens en 2015.

Corrections apportées aux listes de lecture du groupe 1

Nous informons les enseignants que la *Liste d'œuvres traduites* (PLT) a été mise à jour afin de corriger quelques erreurs factuelles qui nous ont été rapportées. Les enseignants qui trouveraient d'autres erreurs dans la PLT ou dans la *Liste d'auteurs prescrits* (PLA) de la ou des langues qu'ils enseignent sont invités à les rapporter à l'équipe du programme d'études des langues du Programme du diplôme par le biais de *L'IB vous répond*. Les demandes reçues par le service *L'IB vous répond* seront examinées et corrigées si les erreurs sont avérées. Les enseignants doivent noter qu'aucun titre ne sera ajouté ou retiré de la PLT, et qu'aucun auteur ne sera ajouté ou retiré des PLA, lors du cycle de révision des guides actuels du groupe 1 (derniers examens en 2020).

Langue A : littérature – Langues admises sur demande

spéciale

Les demandes spéciales de langues A pour le cours de langue A : littérature passé en tant que matière anticipée doivent être envoyées au plus tard le 7 octobre 2014 pour la session de mai 2015, et ce que ces matières soient enseignées par l'établissement ou étudiées en autodidaxie avec le soutien de l'établissement (NM uniquement). Les demandes reçues après cette date ne seront pas prises en considération. Les établissements doivent en outre garder à l'esprit que les demandes d'inscription dans la catégorie Anticipé pour les langues A admises sur demande spéciale pour le cours de langue A : littérature ne seront approuvées que si ces langues ont déjà fait l'objet d'une demande spéciale et que cette demande a été acceptée pour la session d'examens de mai 2015.

Les langues admises sur demande spéciale pour le cours de langue A : littérature qui ont fait l'objet d'une demande et qui ont été autorisées pour la session d'examens de mai 2015 sont les suivantes.

Arménien A : littérature (NM)	Kinyarwanda A : littérature (NM)	Setswana A : littérature (NM)
Azéri A : littérature (NM et NS)	Kurde (Sorani) A : littérature (NM)	Shona A : littérature (NM)
Bemba A : littérature (NM)	Lao A : littérature (NM et NS)	Somali A : littérature (NM)
Birman A : littérature (NM et NS)	Marathe A : littérature (NM)	Tadjik A : littérature (NM)
Chichewa A : littérature (NM)	Mogol A : littérature (NM)	Tamoul A : littérature (NM)
Dzongkha A : littérature (NM)	Ndebélé A : littérature (NM)	Télougou A : littérature (NM)
Géorgien A : littérature (NS)	Galla A : littérature (NM)	Tibétain A : littérature (NM)
Groenlandais A : littérature (NM)	Ndonga A : littérature (NM)	Tigrigna A : littérature (NM)
Khmer A : littérature (NM et NS)	Pendjabi A : littérature (NM)	

Les coordonnateurs doivent utiliser le formulaire *Langue A : littérature admise sur demande spéciale* disponible sur IBIS sous l'onglet **Matière** pour envoyer leur demande et cocher la case « Anticipé ». Les établissements scolaires ne sont pas autorisés à élaborer leurs propres programmes d'études pour les langues admises sur demande spéciale pour le cours de langue A : littérature passé en tant que matière anticipée. Ils

sont tenus d'utiliser une liste d'œuvres déjà autorisées qui leur sera envoyée par le centre de l'évaluation de l'IB, sous réserve de l'approbation de la demande d'inscription dans la catégorie Anticipé pour la langue admise sur demande spéciale concernée. La seule section devant être remplie sur le formulaire est celle qui contient la justification de la nécessité pour le candidat d'étudier une langue admise sur demande spéciale pour le cours de langue A : littérature. Après avoir reçu le formulaire *Langue A : littérature admise sur demande spéciale*, le centre de l'évaluation de l'IB enverra une liste d'œuvres approuvées au coordonnateur.

Langue A : littérature – Questions pour le commentaire oral des candidats autodidactes soutenus par l'établissement

Les questions pour le commentaire oral des candidats autodidactes soutenus par l'établissement en langue A : littérature pour les sessions d'examens de 2016 (mai et novembre) sont disponibles sur le CPEL. Veuillez noter que ces questions sont spécifiques aux sessions d'examens de 2016. Les élèves inscrits aux sessions d'examens de 2015 doivent utiliser les questions publiées sur le CPEL pour cette année-là.

Le commentaire oral formel consiste en une analyse littéraire approfondie du passage ou du poème. Il est attendu des élèves qu'en préparant chacune des dix questions pour les deux œuvres étudiées, ils tiennent compte de la façon dont les caractéristiques littéraires telles que le langage, le style, le ton et la voix produisent des effets particuliers.

Travail écrit – Langue B et langue *ab initio*

Les modalités du travail écrit pour les cours de langue B et de langue *ab initio* ont été révisées, et les versions suivantes des guides pédagogiques sont désormais disponibles sur le CPEL.

- *Guide de langue B* (premiers examens en 2013), à utiliser à compter de la session d'examens de novembre 2014.
- *Guide de langue B* (premiers examens en 2015), à utiliser à compter de la session d'examens de mai 2015.
- *Guide de langue ab initio* (premiers examens en 2013), à utiliser à compter de la session d'examens de novembre 2014.
- *Guide de langue ab initio* (premiers examens en 2015), à utiliser à compter de la session d'examens de mai 2015.

Pour la session d'examens de novembre 2014, le travail écrit de langue B et de langue *ab initio* devra donc être réalisé et évalué conformément à la description de la tâche contenue dans le guide pédagogique pour premiers examens en 2013, et il devra être envoyé conformément aux modalités précisées dans l'édition en vigueur du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme* (2014).

Langues classiques – Auteurs et genres littéraires prescrits

Nous rappelons aux enseignants qu'ils devront utiliser la deuxième liste d'auteurs et de genres littéraires prescrits (liste 2) pour le grec ancien et le latin, pour la session d'examens de novembre 2014. Vous trouverez les informations relatives à cette liste d'auteurs et de genres dans les documents suivants, disponibles sous la rubrique « Documents généraux » sur la page du CPEL consacrée aux langues classiques.

1. *Auteurs et genres littéraires prescrits, pour premiers examens en 2010*
2. *Clarification : auteurs et genres littéraires prescrits, pour premiers examens en 2010*

Révision du programme de langues classiques

La révision du programme de langues classiques est maintenant terminée, et les documents concernant le nouveau cours (guide pédagogique, matériel de soutien pédagogique, spécimens d'épreuve) sont disponibles sur le CPEL pour première utilisation en septembre 2014 (établissements faisant passer les examens en mai) et janvier 2015 (établissements faisant passer les examens en novembre). Les premiers examens pour le nouveau cours auront lieu en 2016.

Individus et sociétés

Nouveaux guides

Les guides, le matériel de soutien pédagogique et les spécimens d'épreuve pour les nouveaux cours du groupe de matières Individus et sociétés, dont l'enseignement commence en septembre 2014 (gestion des entreprises et philosophie) sont désormais disponibles sur le CPEL. Pour chacune des matières, le nouveau matériel de soutien pédagogique contient des conseils pour les enseignants concernant l'enseignement du nouveau cours, ainsi que des exemples de tâches d'évaluation externe et interne. Ces exemples seront disponibles sous forme notée et non notée, et comporteront des commentaires détaillés de la part des réviseurs de notation. Les enseignants sont vivement encouragés à considérer le matériel de soutien pédagogique comme une ressource essentielle pour l'enseignement du programme.

Tous les animateurs d'atelier ont suivi une formation en ligne sur les nouveaux cours. Des ateliers dédiés aux matières sur ces nouveaux cours sont actuellement organisés sur site dans le monde entier. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur <http://www.ibo.org/fr/events/>.

Histoire (modules 1 et 2)

À partir de **novembre 2014**, il y aura un léger changement dans l'épreuve 1 en ce qui concerne les références (les brèves légendes utilisées pour informer les candidats des origines et de la nature d'une source) sur les épreuves d'examen. Il est demandé aux coordonnateurs d'en informer les professionnels concernés dans leur établissement.

Le contenu des références a été modifié pour permettre aux candidats de se concentrer davantage sur les facteurs clés pertinents aux questions. Par ailleurs, afin que les auteurs de l'épreuve 1 puissent citer entièrement les origines des sources, les informations complémentaires pourront être ajoutées à la fin de l'épreuve dans la nouvelle section « Remerciements ».

Les candidats ne doivent **utiliser que les informations citées dans les sources et références pour appuyer leurs réponses** et **ignorer la section « Remerciements »**. Les informations complémentaires mentionnées dans les remerciements ne sont pas pertinentes pour répondre aux questions. Les candidats n'auront pas de points supplémentaires en les utilisant.

Des exemples de références modifiées et des sections « Remerciements » sont disponibles sur le CPEL.

Veillez noter que ce développement n'aura aucun impact sur ce qui est attendu des candidats pour cette épreuve. Il permet uniquement de simplifier les références tout en créditant de manière complète l'origine des sources.

Politique mondiale

Le nouveau cours de politique mondiale deviendra une matière principale dont l'enseignement débutera en 2015 et les premiers examens auront lieu en 2017. Étant donné la date de lancement de cette matière et l'actuelle révision du mémoire, il ne sera pas possible d'effectuer un mémoire en politique mondiale avant la publication du nouveau guide du mémoire qui sera publié en 2016 pour une première évaluation en 2018. Les élèves qui souhaitent effectuer un mémoire dans un des domaines du cours de politique mondiale, tel que les droits de l'homme ou l'étude de la paix et des conflits, devront se référer aux matières actuellement disponibles dans le *Guide du mémoire* pour voir comment ils peuvent situer au mieux leur sujet.

Technologie de l'information dans une société globale (TISG)

Depuis la session de mai 2013, tous les élèves du cours de TISG doivent inclure une capture vidéo d'écran du produit en fonctionnement dans leur projet de TISG NM/NS. De plus amples informations sur la méthode d'envoi sont disponibles dans l'édition 2014 du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*. Veuillez noter qu'il n'y aura **pas de chargement électronique** des projets en 2014.

Philosophie

Le nouveau guide pédagogique est maintenant disponible sur le CPEL (pour première utilisation en 2014 et première évaluation en 2016).

Pour les sessions d'examens de mai 2014, novembre 2014 et mai 2015, nous attirons l'attention des enseignants et des candidats sur le fait que la section A de l'épreuve 1 NM/NS peut contenir deux extraits de textes ou deux illustrations, et qu'il n'est pas obligatoire qu'elle contienne un extrait de texte et une illustration.

Des modifications ont été apportées aux critères d'évaluation B et C pour l'épreuve 1 NM/NS ainsi qu'aux critères B et D pour l'épreuve 3 NS. Ces modifications sont sans incidence pour les élèves et visent à faciliter la tâche des examinateurs en leur fournissant des éclaircissements. Les nouveaux critères d'évaluation sont disponibles dans la version mise à jour du guide sur le CPEL. Ces critères sont utilisés depuis la session de mai 2013.

Dans toutes les épreuves d'examen, les instructions ont également été modifiées afin de clarifier les tâches pour les élèves. Ces nouvelles instructions sont utilisées depuis la session de mai 2013. Elles sont fournies ci-dessous à titre d'information.

Épreuve 1 NM/NS

Lors de la rédaction de vos réponses, vous devez :

- argumenter de manière organisée en utilisant un vocabulaire clair, précis et approprié au domaine de la philosophie ;
- faire preuve d'une bonne connaissance et compréhension des questions philosophiques appropriées ;
- analyser, développer et évaluer de façon critique des idées et des arguments pertinents ;
- fournir des exemples appropriés qui étayent votre argumentation ;
- identifier et analyser des contre-arguments ;
- fournir des ressources, des illustrations et/ou des exemples pertinents ;
- proposer une réponse personnelle à la question d'examen qui se veut claire et pertinente du point de vue philosophique.

Rédigez une réponse (d'environ 800 mots) dans laquelle :

- vous identifierez dans cet extrait un concept ou un problème philosophique central qui répond à la question : « Qu'est-ce qu'un être humain ? » ;
- vous examinerez deux différentes approches philosophiques au concept ou au problème philosophique que vous avez identifié ;
- vous expliquerez et évaluerez le concept ou le problème philosophique que vous avez identifié.

Épreuve 2 NM/NS

Lors de la rédaction de votre réponse, vous devez :

- argumenter de manière organisée en utilisant un vocabulaire clair, précis et approprié au domaine de la philosophie, ainsi que faire preuve d'une bonne compréhension de la terminologie spécifique à l'auteur ;
- faire preuve d'une compréhension des exigences spécifiques de la question ;
- fournir des références aux idées et arguments présentés dans le texte ;
- fournir des exemples appropriés qui étayent votre argumentation ;
- identifier et analyser des contre-arguments ;
- fournir des ressources, des illustrations et/ou des exemples pertinents ;
- développer une évaluation critique des idées et arguments présentés dans le texte ;
- proposer une réponse personnelle à la prise de position de l'auteur qui se veut claire et pertinente du point de vue philosophique.

Épreuve 3 NM/NS

Lors de la rédaction de votre réponse, vous devez :

- développer une réponse organisée en utilisant un vocabulaire clair, précis et approprié au domaine de la philosophie ;
- identifier des questions pertinentes concernant l'activité philosophique soulevée dans le texte ;
- adopter votre propre point de vue sur la nature même de la philosophie en tant qu'activité en rapport avec les idées développées dans le texte ;
- vous inspirer des compétences acquises, des documents étudiés et des idées développées tout au long du cours et en démontrer une appréciation globale.

Découverte de l'activité philosophique – Texte inconnu

Lisez le texte ci-dessous puis rédigez une réponse (environ 800 mots). Votre réponse sera notée sur 30. Veuillez inclure dans votre réponse :

- une description concise de l'activité philosophique telle qu'elle est présentée dans le texte ;
- une analyse des questions pertinentes relatives à l'activité philosophique présentée dans le texte, en faisant le lien avec votre expérience de la philosophie tout au long du cours ;
- des références pertinentes au texte qui démontrent votre compréhension de l'activité philosophique ;
- votre évaluation personnelle des questions relatives à l'activité philosophique soulevées dans le texte.

Sciences

Nouveaux guides

Les guides de sciences pour les nouveaux cours de physique, chimie, biologie et technologie du design ont été publiés en février 2014. Les spécimens d'épreuves et le matériel de soutien pédagogique pour chacune des matières seront publiés avant le début de l'enseignement des nouveaux cours, en août/septembre 2014. Pour chaque matière, le matériel de soutien pédagogique contiendra une nouvelle section pour soutenir les enseignants en vue de l'enseignement du cours, ainsi que des exemples de la nouvelle évaluation interne. Ces exemples seront disponibles sous forme notée et non notée, et comporteront des commentaires détaillés de la part des réviseurs de notation. Les enseignants sont vivement encouragés à considérer le matériel de soutien pédagogique comme une ressource essentielle pour l'enseignement du programme.

Projet pilote du nouveau cours de sciences au NM

Les établissements scolaires pilotes pour le nouveau cours de sciences au NM ont été sélectionnés. Ce projet pilote de cinq ans commencera en septembre 2015.

Systemes de l'environnement et sociétés

La publication du nouveau guide est prévue pour décembre 2014 en vue des premiers enseignements du cours en août/septembre 2015. Une nouvelle évaluation interne avec une orientation interdisciplinaire claire a été élaborée, et les critères d'évaluation ont été mis à l'essai.

Science du sport, de l'exercice et de la santé

Une forte demande d'un niveau supérieur (NS) de la matière est ressortie de l'enquête menée auprès des établissements. Par conséquent, nous allons poursuivre la création de nouveaux contenus. Pour plus d'informations sur les progrès réalisés, veuillez consulter le rapport de révision du programme du mois d'avril 2014 publié sur le CPEL. L'enseignement du niveau supérieur de science du sport, de l'exercice et de la santé est prévu pour septembre 2016.

Informatique

Il est rappelé aux établissements dont la session d'examens est en novembre que la première évaluation du nouveau programme d'informatique a eu lieu en mai 2014. Le modèle d'évaluation a changé pour ce nouveau programme d'études, et les établissements sont priés de noter les points suivants.

1. L'épreuve 2 au NM et au NS examine l'option étudiée par le candidat. Les quatre options potentielles figurent sur

la même épreuve d'examen. Les candidats ne répondent qu'à une seule option. Il doit être rappelé aux candidats de lire les instructions sur la page de couverture.

2. Une nouvelle épreuve d'examen est introduite, et ce, uniquement pour les candidats du NS : épreuve 3 au niveau supérieur.
3. Les critères de la nouvelle évaluation interne sont identiques pour les candidats au NS et au NM, et doivent donc être notés en fonction d'une norme commune.

Veuillez noter qu'il n'y aura **pas de changement électronique** pour l'évaluation interne en informatique en 2014.

Mathématiques

Nouveau programme d'études

Il est rappelé aux établissements que c'est en mai 2014 qu'ont eu lieu les premières évaluations des nouveaux programmes de mathématiques NM, d'études mathématiques NM et de mathématiques NS, ainsi que le remplacement du cours de mathématiques complémentaires NM par le nouveau cours de mathématiques complémentaires NS.

Nous attirons particulièrement l'attention des établissements dont la session d'examens est en novembre sur le fait que l'évaluation interne a complètement changé pour les mathématiques NM et les mathématiques NS, avec le remplacement du dossier par l'exploration mathématique. Les enseignants doivent s'assurer de connaître ces développements et leurs répercussions sur l'évaluation. Des renseignements détaillés sur les changements sont disponibles dans les nouveaux guides et dans le matériel de soutien pédagogique, sur le CPEL. Des informations complémentaires sont fournies ci-dessous.

Nous aimerions également attirer votre attention sur le fait que les tables statistiques ne seront plus fournies et que les candidats devront utiliser leurs calculatrices à écran graphique pour obtenir ces données statistiques.

Livret de formules pour les mathématiques NS et les mathématiques complémentaires NS

Un changement mineur a été apporté à ce livret pour y inclure la formule de calcul de moyenne et de variance à partir d'une fonction génératrice des probabilités. Il figure dans la section 7.1 et ne concerne que les candidats qui ont choisi l'option statistiques et probabilités ou le cours de mathématiques complémentaires. Toutefois, tous les enseignants doivent s'assurer que la version la plus récente du livret de formules est fournie aux candidats pour la session d'examens de novembre 2014.

Les actualités suivantes ont été publiées sur le CPEL en 2013, et sont incluses ici en guise de rappel.

Actualités concernant les mathématiques NM

Évaluation interne

1. Il est rappelé aux établissements scolaires qu'à partir de mai 2014, l'évaluation interne consistera en une exploration individuelle et non plus en un dossier. Les enseignants sont invités à lire toutes les informations disponibles sur l'exploration. Ils doivent en particulier prendre note de la section suivante du guide : « Dans le cadre du processus d'apprentissage, les enseignants peuvent donner des conseils aux élèves sur une version préliminaire de l'exploration. Ces conseils doivent porter sur la façon dont le travail pourrait être amélioré, mais l'enseignant ne doit ni annoter ni réviser en profondeur cette version. La version suivante remise à l'enseignant doit être la version finale. »
2. Les candidats de reprise sont autorisés à conserver en 2014 les notes d'évaluation interne qu'ils ont obtenues en 2013. S'ils choisissent de ne pas les garder, ils devront effectuer une exploration individuelle.

Programme

1. Dans la section 2.7, la colonne intitulée « Recommandations supplémentaires » indique : « Les solutions sont appelées aussi racines d'une équation ou zéros d'une fonction. » Les enseignants doivent être conscients que cela signifie que les élèves doivent connaître ces **deux** termes, et qu'ils peuvent être utilisés dans les épreuves d'examen.
2. Dans la section 6.4, la colonne intitulée « Contenu » indique : « Intégration à vue ou par changement de variables. » Comme il est possible de demander aux élèves d'utiliser le changement de variables, il est conseillé aux enseignants d'enseigner les deux méthodes.

Actualités concernant les mathématiques NS

Évaluation interne

1. Il est rappelé aux établissements scolaires qu'à partir de mai 2014, l'évaluation interne consistera en une exploration individuelle et non plus en un dossier. Les enseignants sont invités à lire toutes les informations disponibles sur l'exploration. Ils doivent en particulier prendre note de la section suivante du guide : « Dans le cadre du processus d'apprentissage, les enseignants peuvent donner des conseils aux élèves sur une version préliminaire de l'exploration. Ces conseils doivent porter sur la façon dont le travail pourrait être amélioré, mais l'enseignant ne doit ni annoter ni réviser en profondeur cette version. La version suivante remise à l'enseignant doit être la version finale. »
2. Les candidats de reprise sont autorisés à conserver en 2014 les notes d'évaluation interne qu'ils ont obtenues en 2013. S'ils choisissent de ne pas les garder, ils devront effectuer une exploration individuelle.

Arts

Nouveaux guides

Les guides pour les nouveaux cours (premier enseignement en septembre 2014) d'arts visuels et de théâtre ont été publiés début 2014. Le matériel de soutien pédagogique et les exemples de travaux d'élèves pour chacune des matières sont désormais disponibles sur le CPEL. Pour chaque matière, le nouveau matériel de soutien pédagogique contient une section pour soutenir les enseignants en vue de l'enseignement du cours, ainsi que des exemples de l'évaluation interne et externe, accompagnés de commentaires d'examineurs. Les enseignants sont vivement encouragés à considérer le matériel de soutien pédagogique comme une ressource essentielle pour l'enseignement du programme, même si dans le cas des arts visuels les exemples de portfolios sont des créations qui ne représentent pas la gamme complète des points, ni la variété des approches qu'un candidat peut adopter lors du processus de création du portfolio ou de l'étude comparative. Des échantillons authentiques vous seront fournis dès que le cours sera lancé.

Intégrité intellectuelle

Un nouveau document intitulé *L'intégrité en milieu scolaire dans le Programme du diplôme – Arts* a été publié sur le CPEL sur chacune des pages consacrées aux matières artistiques. Ce document explique comment assurer l'intégrité intellectuelle dans chaque matière. Il est demandé aux enseignants d'examiner soigneusement les informations qu'il contient lors de la préparation et de l'envoi de travaux d'évaluation pour les sessions d'examens à venir.

Arts visuels

Il est rappelé aux établissements scolaires que les travaux présentés pour l'évaluation en arts visuels doivent impérativement avoir été réalisés pendant la durée du cours. Le *Règlement général du Programme du diplôme* stipule à ce propos :

Article 3 : candidats et leurs représentants légaux

3.2 Qu'il s'agisse du diplôme ou d'un certificat, les candidats doivent satisfaire à toutes les exigences du Programme du diplôme pendant les deux années que dure le programme.

Si les candidats présentent des travaux qui ont été réalisés en dehors de cette période, ces derniers ne seront pas pris en considération lors du processus d'évaluation.

Envoi de travaux d'arts visuels : un entretien audio/vidéo ou un commentaire de 1 000 mots

En réponse au questionnaire de mai 2013 sur les arts visuels, nous avons reçu de nombreuses demandes d'établissements nous priant de reconsidérer l'entretien dans le cadre du chargement des travaux d'arts visuels.

Suite aux commentaires reçus, nous avons décidé qu'à compter de la session d'examens de mai 2014, les candidats pourront choisir d'effectuer soit un entretien audio/vidéo de 15 minutes (maximum), soit un commentaire de 1 000 mots (maximum). Il est important de ne pas confondre le commentaire de 1 000 mots avec la déclaration du candidat de 300 mots. Le commentaire de 1 000 mots doit être envoyé dans la même section de chargement que l'entretien, puisqu'il s'agit d'une alternative à ce travail. La déclaration du candidat de 300 mots doit décrire son parcours artistique tout au long du cours.

Que les candidat choisissent de fournir un entretien audio ou vidéo, ou un commentaire écrit, ils doivent s'assurer que des preuves sont apportées à chacun des descripteurs de niveau et que des commentaires font référence à des aspects qu'ils auraient négligés dans leur travail sélectionné pour l'évaluation. Des exemples de pistes sont disponibles aux pages 5 à 7 des *Directives à l'attention des enseignants pour le chargement en ligne des travaux d'arts visuels* disponibles sur le CPEL et IBIS.

Dans leur entretien/commentaire, les candidats doivent veiller à ne mentionner que les travaux réalisés en atelier qui ont été chargés sur IBIS. Il est important que le candidat indique clairement les travaux réalisés en atelier (pour un élève du NSA/NMA) ou les pages du cahier de recherche (pour un élève du NSB/NMB) auxquels il fait référence. Pour les entretiens audio ou vidéo, les enseignants ne doivent pas mener la conversation avec des pistes ou des questions fermées. Les entretiens vidéo ne doivent pas montrer le candidat ou l'enseignant à l'écran.

Réclamation concernant les résultats de catégorie 2

Les établissements ont fait part de leurs inquiétudes concernant le matériel renvoyé pour les réclamations concernant les résultats de catégorie 2 pour les arts visuels. Les commentaires des examinateurs fournis à la suite de ce processus de réclamation concernant les résultats étaient à l'origine destinés à alimenter la procédure pour la révision de notation. Ils ne représentent pas, la plupart du temps, un retour d'information utile pour les établissements scolaires. Nous supprimerons donc ce service pour les arts visuels à partir de la session d'examens de mai 2014, pour toute la durée du cours actuel (examens finaux en novembre 2015).

Chargement

Pour réduire le temps passé à charger les travaux pour l'évaluation, il est rappelé aux coordonnateurs qu'il n'est pas nécessaire de rester connecté à IBIS une fois que le processus a été lancé en cliquant sur le bouton de chargement, puisque la fenêtre de chargement n'a pas de délai d'expiration.

Nous rappelons aux coordonnateurs que même lorsque les candidats seront autorisés à charger eux-mêmes leurs travaux d'arts visuels, ils devront authentifier les travaux des candidats avant de les envoyer.

Report des notes

Nous rappelons aux coordonnateurs qu'étant donné la structure complètement différente du modèle d'évaluation pour le nouveau cours d'arts visuels, les notes des candidats ne pourront pas être reportées après la mise en place de l'évaluation du nouveau cours à la session d'examens de mai 2016. Les candidats de reprise devront envoyer leurs travaux conformément aux exigences du nouveau guide.

Musique

Épreuve de compréhension auditive : œuvres imposées pour 2015 et 2016

Les deux œuvres imposées pour les sessions de mai et de novembre en 2015 et 2016 sont la *Petite messe solennelle* de Rossini et *Un Américain à Paris* de Gershwin.

Les établissements doivent se procurer la partition intégrale de l'œuvre *Un Américain à Paris* directement auprès de librairies spécialisées (<http://www.alfred.com/Products/American-in-Paris--00-MO0001.aspx>, page en anglais). Celle de la *Petite messe solennelle* est largement disponible. Les établissements utilisant une version en ligne gratuite doivent s'assurer qu'ils respectent la législation sur les droits d'auteur en vigueur dans leur pays.

Théâtre

La sélection des stimuli prescrits dans le cadre de la proposition de représentation pour les sessions d'examens de mai et de novembre 2014 est fournie ci-dessous. **Toute version de ces stimuli est acceptable.**

De plus amples informations sur les procédures et les échéances sont disponibles dans l'édition 2014 du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*, dans la section « B6c Théâtre ».

Stimulus 1 *Map of the Underworld* (une carte de la mythologie classique montrant la descente aux Enfers d'Ulysse et d'Énée)

Stimulus 2 (musique) *African Sanctus*, de David Fanshawe

Stimulus 3 Proverbe japonais : « La bouche est cause de calamité. »

Stimulus 4 *The Image of the Lost Soul* de Saki

Stimulus 5 Le mât totémique situé dans le grand parc du château de Windsor, au Royaume-Uni

Développement pédagogique et cycles de révision du Programme du diplôme

Matière	Début de l'enseignement du nouveau programme (septembre/janvier)	Dernières évaluations conformément à l'ancien programme	Premières évaluations conformément au nouveau programme
Groupe 1 – Études en langue et littérature			
<i>Langue A : littérature</i>	2019 – 2020	Novembre 2020	Mai 2021
<i>Langue A : langue et littérature</i>	2019 – 2020	Novembre 2020	Mai 2021
Groupe 2 – Acquisition de langues			
<i>Langue B</i>	2018 – 2019	Novembre 2019	Mai 2020
<i>Langue ab initio</i>	2018 – 2019	Novembre 2019	Mai 2020
<i>Langues classiques</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
Groupe 3 – Individus et sociétés			
<i>Gestion des entreprises</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Économie</i>	2018 – 2019	Novembre 2019	Mai 2020
<i>Géographie</i>	2016 – 2017	Novembre 2017	Mai 2018
<i>Histoire</i>	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>TISG</i>	2018 – 2019	Novembre 2019	Mai 2020
<i>Philosophie</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Psychologie</i>	2017 – 2018	Novembre 2018	Mai 2019
<i>Anthropologie sociale et culturelle</i>	2016 – 2017	Novembre 2017	Mai 2018
<i>Religions du monde</i>	2018 – 2019	Novembre 2019	Mai 2020
Groupe 4 – Sciences			
<i>Biologie</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Chimie</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Technologie du design</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Physique</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Science du sport, de l'exercice et de la santé</i>	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<i>Informatique</i>	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
Groupe 5 – Mathématiques			
<i>Mathématiques complémentaires NM</i>	S.O.	Mai 2013	S.O.
<i>Mathématiques complémentaires NS</i>	2012 – 2013	S.O.	Mai 2014

Matière	Début de l'enseignement du nouveau programme (septembre/janvier)	Dernières évaluations conformément à l'ancien programme	Premières évaluations conformément au nouveau programme
<i>Études mathématiques NM</i>	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<i>Mathématiques NM</i>	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<i>Mathématiques NS</i>	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
Groupe 6 – Arts			
<i>Danse</i>	2019 – 2020	Novembre 2020	Mai 2021
<i>Cinéma</i>	2017 – 2018	Novembre 2018	Mai 2019
<i>Musique</i>	2018 – 2019	Novembre 2019	Mai 2020
<i>Théâtre</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Arts visuels</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
Tronc commun			
<i>Créativité, action, service</i>	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>Mémoire</i>	2016 – 2017	Novembre 2017	Mai 2018
<i>Théorie de la connaissance</i>	2013 – 2014	Novembre 2014	Mai 2015
Matières interdisciplinaires			
<i>Systèmes de l'environnement et sociétés</i>	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>Littérature et représentation théâtrale</i>	2019 – 2020	Novembre 2020	Mai 2021

L'IB sur le Web

Pour toute question relative au développement du Programme du diplôme, veuillez envoyer un courriel à l'adresse dpdevelopment@ibo.org.

Communiquez avec vos pairs

 <http://occ.ibo.org>

 <http://ow.ly/wf7Bw>

 @ibdp

#ibdp

Pour en savoir plus

 ibid@ibo.org

Pour toutes les questions concernant la mise en œuvre ou l'autorisation de proposer le programme.

Magasin en ligne de l'IB

sales@ibo.org

Le magasin en ligne de l'IB propose un large éventail de livres, affiches, articles et autres ressources pour la communauté de l'IB. Les ressources propres au Programme du diplôme incluent les titres suivants.



La série *IB Prepared* est maintenant disponible au format iBooks

Plusieurs ouvrages parmi les plus populaires de la série *IB Prepared* sont désormais disponibles au format iBooks. Cette collection de guides pour la révision fournit une aide concrète pour accompagner les élèves dans leur préparation aux examens et évaluations du Programme du diplôme.

Vous pouvez trouver les titres suivants sur iTunes (en anglais uniquement).

- *IB Prepared: Chemistry SL*
- *IB Prepared: Chemistry HL*
- *IB Prepared: Extended Essay*
- *IB Prepared: Physics SL*
- *IB Prepared: Physics HL*

La collection à succès *IB Questionbank* au format électronique



Les matières suivantes de la collection *IB Questionbank* sont disponibles (en anglais) : mathématiques, psychologie, géographie, histoire module 2 (également

disponible en espagnol). Grâce à cette collection de ressources en ligne, l'utilisateur peut, en l'espace de quelques minutes, créer des tests, des épreuves et des feuilles de saisie de notes personnalisés en prenant pour modèle des centaines de questions d'examen, des barèmes de notation et des rapports pédagogiques authentiques. Ces publications sont disponibles sur tous les systèmes d'exploitation.

Vous pouvez trouver les titres suivants sur le magasin en ligne de l'IB.

- *IB Questionbank Online: Mathematics*
- *IB Questionbank Online: Psychology*
- *IB Questionbank Online: Geography*
- *IB Questionbank Online: History Route 2*
- *IB Questionbank Online: Historia itinerario 2*

Découvrez les autres ressources du Programme du diplôme disponibles pour les élèves et les enseignants sur le magasin en ligne de l'IB à l'adresse <http://store.ibo.org/>.

Catalogue des ateliers de l'IB

<http://www.ibo.org/fr/events/documents/IBCatalogueFR2014.pdf> – Catalogue des ateliers et ressources de l'IB en 2013 – 2014



Calendrier des ateliers en ligne



<http://ibo.org/fr/programmes/pd/> – Calendrier des ateliers en ligne



Lettres d'information électroniques de l'IB – Restez à la pointe de l'actualité en recevant les dernières informations livrées en temps utile. Consultez les nouvelles du PP dans les lettres d'information électroniques envoyées par courriel.

L'IB dans la pratique est spécialement conçue pour la communauté de l'IB composée de professionnels de l'éducation, d'enseignants, de coordonnateurs et d'examineurs. Elle est publiée tous les deux mois, en alternance avec *Actualités mondiales de l'IB* (à l'exception des mois de décembre et juillet). Cette lettre d'information met l'accent sur les actualités et informations relatives aux pratiques pédagogiques de l'IB et fournit les dernières nouvelles sur les programmes d'études de l'IB et leur évaluation, ainsi que sur les possibilités de perfectionnement professionnel et sur le réseau de collaborateurs de l'IB (IBEN). Elle vise à apporter un soutien supplémentaire aux professionnels

de l'éducation les plus impliqués dans l'enseignement et l'apprentissage des programmes de l'IB. Ces lettres d'information sont envoyées aux adresses électroniques des coordonnateurs figurant dans IBIS. Il est aussi possible de les consulter à l'adresse <http://www.ibo.org/fr/newsletters/>.

Actualités mondiales de l'IB fournit toutes sortes d'actualités sur l'IB, de travaux de recherche, ainsi que des informations susceptibles d'intéresser un large public comprenant des enseignants, des coordonnateurs, des conseillers et des chefs d'établissement, des parents, des professionnels de l'éducation exerçant dans des établissements désireux de devenir des écoles du monde de l'IB, des donateurs, des organisations affiliées ainsi que des collègues qui exercent au niveau universitaire. Cette lettre d'information est publiée tous les deux mois, en alternance avec *L'IB dans la pratique* (à l'exception des mois de décembre et juillet). Elle peut circuler librement entre les parties intéressées par l'IB. L'inscription s'effectue sur la base du volontariat. Vous pouvez vous inscrire à l'adresse <http://www.ibo.org/fr/newsletters/>.

Dernières nouvelles de l'IB est exclusivement destinée aux directeurs d'école du monde de l'IB. Elle est envoyée par courriel aux adresses électroniques enregistrées dans IBIS, et publiée trois fois par an.

Outils numériques de l'IB

<http://ibo.org/fr/myib/digitaltoolkit/> – Les outils numériques de l'IB proposent un large éventail de supports de communication gratuits.



Continuum

Les publications les plus récentes du continuum de l'IB sont les suivantes :

Normes de mise en œuvre des programmes et applications

concrètes (révisé en janvier 2014)

Éducation à la durabilité : les élèves montrent la voie

Histoire d'apprentissage – Trois programmes ou un continuum ?

Histoire d'apprentissage – L'utilisation de l'environnement naturel et de pratiques collaboratives pour améliorer l'apprentissage dans un établissement scolaire

Histoire d'apprentissage – Le développement de politiques, de procédures et de pratiques pour répondre à la diversité d'apprentissage des élèves (en anglais)

Histoire d'apprentissage – Le système éducatif du Baccalauréat International accessible à tous (en anglais)

Histoire d'apprentissage – Une histoire d'apprentissage sur le rôle d'un enseignant de mathématiques comme enseignant de langue (en anglais)